



Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire 2020 de l'ADEPSY

Vendredi 11 décembre – 12h

Réunion Zoom

Membres présent.e.s sur Zoom : RAVASIO Dylan, DEVISCOURT Laurie, GOPALAKRISHNAN Raksha, COTTET-DUMOULIN Clara, NOUVEAU Claire, SEQUEIRA GRANJA Daniel, CORREIA PEREIRA Joana, SENZIAN Kishen, CHERIX Mélanie, MAHMOUD Nour, SCHAEFER Orane, ZONGO Quentin, CHAPELEY Zoé, BENMIMOUN Meïssa

Excusé.e.s : PETITMERMET Manon, NOUVEAU Claire

Absent.e.s : VIGOUROUX Marine, VASCONCELOS ALBERTCH Daniel, STULZ Léa, ZAUGG Mathieu, JUSTINIAUC Marcos, ANDALONO Marco, SESAY Namina, ONDINE Laudini, MEYMENT Ingrid, BENAGHMOUCH Selma, SU Yuhe, Piazza Dina

1. Présentation de l'Association

Qu'est-ce que l'ADEPSY ? Explication aux nouveaux adhérents présents à l'AG.

2. Votations des vérificateurs aux comptes

Damien luyet : trésorier de l'adese et Félix n'est plus étudiant. Ils sont élus à la majorité. 12 pour et 2 abstentions.

3. Modification des Statuts

Article 1 : accepté à 100% des voix.

Article 2 : accepté à 100% des voix.

Article 3 : accepté à 100% des voix.

Article 4 : accepté à 100% des voix.

Article 5 : accepté à 100% des voix.

Article 6 : accepté à 100% des voix.

Article 7 : accepté à 100% des voix.

Article 8 : accepté à 100% des voix.

Article 9 : accepté à 91.7% des voix.

Article 10 : accepté à 100% des voix.

Article 11 : accepté à 100% des voix.

Article 12 : accepté à 100% des voix.

Article 13 : accepté à 100% des voix.

Article 14 : accepté à 100% des voix.

Article 15 : accepté à 100% des voix.

Article 16 : accepté à 100% des voix.

Article 17 : accepté à 100% des voix.

Article 18 : accepté à 100% des voix.

Article 19 : accepté à 100% des voix.



Article 20 : accepté à 100% des voix.

Article 21 : accepté à 100% des voix.

Article 22 : accepté à 100% des voix.

Article 23 : accepté à 100% des voix.

Article 24 : accepté à 100% des voix.

Article 25 : accepté à 100% des voix.

Article 26 : accepté à 100% des voix.

Article 27 : accepté à 100% des voix.

Article 28 : accepté à 100% des voix.

Article 29 : accepté à 100% des voix.

4. Destitution de CORREIA PEREIRA Joana du poste de Responsable PV

5. Election de RAVASIO Dylan au poste de Responsable PV

Accepté à 100% des voix.

6. Conclusion de l'AG

7. Pas d'apéro...